



MSA du Limousin

Limoges, le 25 octobre 2024

Madame, Monsieur,

Nous avons pleinement conscience du contexte agricole préoccupant caractérisé par la conjonction et la succession de crises (sanitaire, climatique et économique) frappant la profession agricole.

Face à la situation, et alors que vous recevez vos appels de cotisations, votre MSA amplifie son travail quotidien de soutien et d'accompagnement des exploitations et entreprises en difficulté.

Les structures en tension, les professionnels en difficulté, peuvent se voir proposer des solutions adaptées pour surmonter les difficultés rencontrées.

Ainsi, si vous n'êtes pas en mesure de régler vos cotisations et contributions, plusieurs dispositifs existent et peuvent être combinés pour s'adapter le plus possible à la réalité économique de votre structure, en adaptant leurs modalités de paiement :

- Des plans de paiement proportionnés à votre capacité de financement et tenant compte du rythme de vos flux de trésorerie
- Des prises en charge de cotisations dans le cadre des enveloppes dédiées et des dispositifs de soutien spécifiques aux filières
- La modulation de vos prochains appels fractionnés ou prélèvements mensuels en 2025 pour s'ajuster à l'évolution des revenus 2024 que vous ne déclarerez qu'en 2025

Nous veillons également à ce que l'ensemble de vos droits pour vous et votre famille soient bien mis en place.

Votre MSA propose également un accompagnement humain en portant une attention particulière aux situations de mal être et d'épuisement professionnel.

Des solutions existent, contactez-nous au 05 44 00 04 04. Nous sommes à votre écoute pour définir ensemble les actions qui nous permettront de vous accompagner.

Avec vos élus MSA, nous mobilisons tous les leviers d'aide pour veiller à apporter des réponses adaptées à chaque situation.

Nous sommes à vos côtés.

Le Président

Patrick BOURRAT